

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Ville d'Art et d'Histoire

Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de valorisation du patrimoine et de l'architecture contemporaine, et de soutien à la qualité du cadre de vie. Il a pour but d'intégrer, dans a même démarche, les éléments qui contribuent à l'identité d'un territoire riche de son histoire et fort de sa capacité de création.

Le label permet le développement d'un projet culturel inscrit dans un projet global de

territoire, visant à la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. La politique du label contribue fortement au développement du Plan national d'éducation artistique et culturel.

En 2015, le label des Villes et Pays d'art et d'Histoire mis en place en 1985 par le Ministère de la Culture et de la Communication fête ses 30 ans. Les collectivités territoriales de Picardie intégrées au réseau nationale V.P.A.H disposent d'un véritable outil de développement du territoire au service de la cohésion sociale et du tourisme culturel. Cet héritage est aussi n'en doutons pas, un projet commun, une ambition culturelle, un fil rouge entre les générations pour valoriser l'identité des territoires et pour que chacun s'approprie un monument historique, un site industriel, un parc paysager, un site archéologique... Le tourisme culturel est assurément l'un des moyens de faire connaître les atouts d'un territoire, il est le reflet de sa vitalité.

En Picardie, plusieurs villes et pays d'art et d'histoire font partie de cette grande dynamique nationale : Soissons, Laon, Saint Quentin, Beauvais, Chantilly, Noyon, Amiens Métropole et de Senlis à Ermenonville.

C'est en 1985 que le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » voit le jour. Créé à l'initiative de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites (CNMHS), ce label est le fruit des réflexions engagées avec les lois de décentralisation, la création des zones de protection du patrimoine architecturale et urbain (ZPPAU) et l'élargissement de la notion de patrimoine dans les années 1980 :

“ Le patrimoine, ce n'est plus la froideur des pierres, la glace qui nous sépare des objets de musée, c'est aussi le lavoir du village, la petite église rurale, le parler locale ou le charme des photos de famille, les savoir-faire et les techniques

Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture, en 1979, lors du lancement de l'Année du Patrimoine.

A partir de 1995, c'est le ministère de la Culture et de la Communication qui attribue le label et assure sa mise en œuvre en partenariat avec les collectivités territoriales.

En 30 ans, le label est devenu un projet de territoire, un outil mettant en synergie le patrimoine, les patrimoines, la culture, l'urbanisme, le paysage, le développement durable, l'éducation et le tourisme.

Soissons, labélisée 3 ans après la naissance du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »

Entourée de riches plateaux céréaliers, Soissons s'est développée sur la rive gauche de l'Aisne. Successivement riche cité gallo-romaines, capitale royale, place de guerre, Soissons partage les grands moments de l'Histoire de France.

Après les guerres de religion, Henri IV fait de Soissons un centre administratif et judiciaire (1595) ce qui lui vaut d'être la 15ème ville de France. La Contre-Réforme entraîne l'implantation de nouvelles communautés religieuses : les Minimes (1585), les Capucins (1613), les Feuillants (1624). La Révolution Française et les guerres de l'Empire renforcent le rôle de Soissons en tant que place forte. Au début du XIXe siècle, les fortifications sont restaurées mais elles cèdent en 4 jours en 1870 ! Une loi de 1885 ôte à la ville son titre de place de guerre. La destruction de la ceinture bastionnée à la fin du XIXe siècle permet l'édification de riches demeures urbaines et l'ouverture vers un nouveau quartier à l'est, autour de la gare qui relie Soissons à Paris à partir de 1862. Les nouveaux aménagements sont à peine terminés en 1914.

Suite aux découvertes exceptionnelles à Soissons et dans la Vallée de l'Aisne, un pôle culturel à vocation archéologique a vu le jour sur le site de l'abbaye Saint Jean des Vignes : il réunit le centre départemental d'archéologie créé en 1984, le centre d'études des peintures murales romaines depuis 1988 et le centre de conservation et d'études archéologiques inauguré en 2013.

Pour inciter le jeune public à observer le bâti récent de la ville, des visites découvertes des nouvelles architectures proches de l'abbaye Saint Jean des Vignes sont organisées. Des collégiens en classe de 3ème ont inscrit la Cité de la Musique et de la Danse de Henri Gaudin dans leur programme d'enseignement de l'histoire des Arts. La visite du site est une préconfiguration de l'épreuve orale du brevet des collèges. Comment lire et comprendre ce monument du XXIè siècle ? A partir de l'observation de l'environnement immédiat, le guide aide à trouver sur les lieux les éléments clefs. Une visite dynamique entre histoire, architecture et environnement.

Pour en savoir plus sur Soissons, l'Histoire de la ville est présentée [ici](#).



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

